Notre ravitaillement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On ne saurait reprocher aux pouvoirs publics de n'avoir pas fait l'impossible, pour une répartition juste des denrées et pour l'accélération de la production agricole. Prenons, par exemple, la production d'huile. On se souvient des appels lancés cet été aux agriculteurs pour qu'ils réservent au colza des larges places dans leur ensemencement; récemment, une loi a été promulguée pour interdire l'arrachage des oliviers; on sait que les pépins de raisin ont fourni un contingent appréciable d'huile.

Si énergiques soient-elles, ces mesures cependant ne sauraient nous donner tous les produits oléagineux que nous importions jusqu'ici. Sait-on qu'en 1938, par exemple, nous n'avons pas importé moins de 95% de notre consommation ? Il faut que l'on sache que nos stocks de matières grasses, y compris le stock de beurre, ne dépassent pas 33% de la consommation du temps de paix.

N'accusons donc pas injustement le gouvernement qui s'emploie avec la plus grande énergie à faire face à une situation extrêmement critique. De cette énergie, un nouveau témoignage vient d'être encore fourni par les mesures prises hier pour améliorer le ravitaillement de la ville de Paris et relever les indemnités de chômage.

Le blocus anglais est cause du manque de vivres en France

Genève, 10 janvier. — Dans une déclaration, le secrétariat général des informations de Vichy a dit : Le peuple français doit savoir que ce n'est pas l'occupation qui est la cause du manque de vivres dans les régions occupées, mais que c'est l'Angleterre.

Rien ne nous arrive sur le front de mer depuis Dunkerque jusqu'à Biarritz. Quant aux ports de la Méditerranée, ils reçoivent certaines choses des colonies; néanmoins, celles-ci sont minimes en comparaison des besoins de la France. En 1938, nos chiffres d'importation avaient été les suivants : vivres, 5.961.566 tonnes; matières premières, 69.500.000 tonnes; matières fabriquées, 1.717.000 tonnes.

Ceci fait un total de 47 millions de tonnes d'une valeur de 46 milliards de francs.

Nous ne recevons presque plus rien de tout cela. Voilà ce que les Français doivent savoir sur le blocus anglais.

En 1938, nous recevions :

Légumes secs, 1.250.800 doubles quintaux; pommes de terre, 1.585.000 doubles quintaux; légumes frais, 662.000 doubles quintaux; blés, 4.718.000 doubles quintaux; riz, 5.632.000 doubles quintaux; sucre, 3.169.000 doubles quintaux; café, 1.962.000 doubles quintaux; huile, 692.000 doubles quintaux; viande frigorifiée, 240.000 doubles quintaux; viande en conserves, 68.000 doubles quitaux.

Ces chiffres doivent suffire. Il est vrai que la France produit elle-même du blé, des légumes et des fruits. Il est vrai aussi qu'elle ne dépend pas entièrement de l'étranger pour son ravitaillement; le blocus ne la réduira pas à la famine.

Les ménagères qui réclament notamment du sucre, du café, du riz et de l'huile doivent savoir que tout cela leur manque par suite du blocus anglais, qui les coupe entièrement de leurs colonies.

N'oublions pas non plus — et ceci est dit pour ceux qui veulent inculper les troupes d'occupation du manque de ravitaillement — que le manque de vivres existe aussi en zone libre, où aucune réquisition n'a eu lieu. C'est là le meilleur argument pour prouver la portée du blocus anglais.

L'amélioration du ravitaillement de Paris

Genève, 8 janvier. — On mande de Vichy:

Le gouvernement français vient d'édicter une série de mesures destinées à améliorer le ravitaillement alimentaire de Paris. C'est ainsi que les prélèvements effectués à la périphérie de la capitale lors de tout transport de vivres à destination de la ville, seront provisoirement abaissés. Dans certains départements, les prix du commerce de détail seront ramenés à un niveau qui rétablira les livraisons vers la capitale, interrompues à la suite de la hausse injustifiée. Ce rajustement des prix concerne également certains produits déterminés, destinés plus particulièrement à Paris.

D'autre part, les réquisitions dans les centres de production prendront plus d'ampleur encore, afin de garantir les quantités minima prévues pour le ravitaillement de la capitale. Le transport sera largement contrôlé, tant dans la zone occupée que dans la partie non occupée. En même temps, on procédera à la réorganisation du commerce de la viande dans le département de la Seine.

Le gouvernement vient de décider en outre la création d'un comité provisoire, présidé par le secrétaire d'Etat au Ravitaillement et appelé à étudier les questions relatives à l'approvisionnement de Paris. Ce comité soumettra au gouvernement les mesures à prendre et coordonnera l'activité des administrations compétentes.

Enfin, les allocations de chômage seront augmentées de 2 francs et 1 franc pour les personnes à charge.

Une mesure identique vient d'être prise en ce qui concerne les allocations militaires servies aux familles des prisonniers de guerre. Ces mesures sont valables pour la Seine et certaines communes de Seine-et-Oise.

— De Tarbes : Plusieurs bouteries et charcuteries qui n'avaient pu fournir les tickets de viande correspondant aux quantités vendues le mois précédent ont été fermées.

Le prochain budget des États-Unis

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Washington, 8 janvier. — Le Président Roosevelt vient de soumettre au Congrès américain le projet de budget pour l'exercice financier prochain. Il envisage une augmentation notable des dépenses budgétaires et prévoit un total de 17,5 milliards de dollars, dont 10,8 milliards de dollars, soit 62 %, sont destinés aux armements.

M. Roosevelt a annoncé en outre qu'il lui faudrait un milliard de dollars, en dehors du budget ordinaire, c'est-à-dire en plus des 17,5 milliards mentionnés plus haut.

Dans l'exposé général du projet de budget, on précise que le programme de la défense américaine envisage la construction de navires de guerre, de bateaux marchands, de tanks et d'avions ainsi que de canons

Les dépenses pour les armements doivent être envisagées comme faisant partie d'un vaste programme s'étendant sur plusieurs années. Si l'on additionne la somme accordée par le Congrès pour l'exercice 1940/1941, et celle réclamée pour l'exercice 1942, les U.S.A. disposeront d'un budget d'armement s'élevant à 28 milliards de dollars.

Cette somme se répartit de la façon suivante : 704 millions de dollars pour l'armée, 11.587 millions pour la marine, 1902 millions pour le développement des usines d'armement et 1.287 millions pour diverses dépenses militaires.

Toutes les dépenses qui ne sont actuellement destinées aux armements doivent être arrêtées pour le moment.

M. Roosevelt, déclare la « correspondance diplomatique et politique », n'a apporté aucune preuve d'un danger couru par l'hémisphère occidental du fait des Etats autoritaires

Berlin, 5 janvier. — La « Correspondance diplomatique et politique » s'occupe du discours prononcé par M. Roosevelt devant le 77me Congrès des Etats-Unis.

A cette occasion, elle analyse les plus importantes déclarations faites par le Président des Etats-Unis.

Elle constate que M. Roosevelt a parlé, sans apporter même une ombre de preuve, d'un danger constant que court l'hémisphère occidental de la part des Etats autoritaires.

D'autre part, M. Roosevelt n'essaie nullement d'éviter ce danger pour le cas où il existerait réellement. Au contraire, il s'attache à provoquer et à attiser par tous les moyens ce qui pourrait créer un tel danger, à savoir l'inimitié, qui n'existe nullement jusqu'à présent, de ces pays autoritaires dans le dessein de pouvoir, une fois son objectif atteint, dire enfin qu'un pareil danger existe réellement.

Déjà en 1938, l'état-major français avait-il l'intention de faire une guerre éclair à travers la Belgique ?

Une déclaration de l'ex-général Legentilhomme

Stockholm, 8 janvier. — Le journaliste anglais, George Slocombe, publie dans le « Sunday Express » sous le titre : « L'état-major français avait l'intention de faire une guerre-éclair », le compte rendu d'un entretien avec l'ex-général français Legentilhomme, réfugié actuellement en Angleterre.

On y lit entre autres choses :

« Deux ans avant la déclaration de guerre, l'état-major français avait élaboré un plan pour les opérations militaires qui prévoyait l'avance des armées alliées en Belgique. Le point de rabattement du front était fixé aux environs de Sedan et une nouvelle position de défense devait être établie sur une ligne passant par Anvers, Namur, jusqu'à la Dyle. « Ces faits, écrit Slocombe, qui n'ont jamais été publiés jusqu'à présent, m'ont été confiés récemment par le général Legentilhomme. l'ancien commandant en chef des forces armées alliées en Somalie britannique et française, qui vient d'arriver en Angleterre ».

Les buts de guerre de l'Italie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

2. Réalisation de certaines aspirations séculaires suffisamment connues, et qui d'ailleurs n'ont pas été « inventées » par le faciasme, mais font partie de l'histoire italienne, comme tout écolier italien le sait parfaitement.

3. Par la réalisation de ces aspirations nationales, agrandissement de l'espace vital italien, de telle façon que l' « Italie prolétarienne et faciste » puisse disposer des conditions de son développement économique, celui-ci devant satisfaire aussi bien les intérêts justifiés d'une indépendance économique qu'une amélioration de son standard de vie.

« La lutte en Méditerranée est aussi une lutte pour les intérêts de l'Allemagne », écrit le « Voelkischer Beobachter »

Berlin, 8 janvier. — « Ce n'est pas seulement le sentiment de l'amitié que nous éprouvons pour l'Italie fasciste qui nous fait considérer la lutte en Méditerranée comme notre lutte », écrit le « Voelkischer Beobachter », en corrélation avec l'envoi en Italie d'un corps d'aviateurs allemands.

« Nous comprenons aussi, poursuit l'organe du mouvement national-socialiste, que les problèmes de la Méditerranée nous concernent à fond, parce que c'est là que l'ennemi commun, l'Angleterre, perdra ses puissantes positions conquises par des rapines. Nous n'oublions pas non plus le fait qu'à l'avenir la Méditerranée sera pour une puissante Europe centrale, plus que jamais le centre du commerce mondial. La Méditerranée aura une telle influence sur le développement colonial futur que nous concevons dès à présent que la lutte menée par l'Italie pour la prédominance dans cette sphère est aussi une lutte pour les intérêts de l'Allemagne. »

M. Mussolini visite un hôpital militaire à Rome

Rome, 8 janvier. — Mardi, le Duce a visité pendant deux heures un hôpital militaire à Rome. Il a été reçu avec un grand enthousiasme par les blessés.

M. Mussolini s'est entretenu avec chacun d'eux. Au cours de la conversation, les officiers, sous-officiers et soldats ont exprimé le désir de pouvoir à nouveau participer, sous peu, au combat.

La guerre en Méditerranée

La sécurité de la navigation anglaise dans le Pacifique constitue un grave problème

Changhaï, 8 janvier. — Les milieux politiques de Changhaï sont d'avis qu'eu égard à la présence de destroyers allemands, la sécurité de la navigation dans le Pacifique constitue un problème inquiétant pour les forces navales et pour la marine marchande anglaise en Extrême-Orient.

Selon le journal « Sin Wen Pao » les compagnies de navigation britanniques ont décidé, au cours de plusieurs conférences tenues en commun, de modifier les horaires, de changer les itinéraires et d'instaurer un contrôle sévère des voyageurs par l'examen des bagages; ces mesures valent pour tous les navires anglais et seront appliquées en collaboration avec les autorités navales et consulaires britanniques.

L'Angleterre voudrait obtenir des livraisons de viande de l'Irlande

Stockholm, 10 janvier. — D'après un communiqué parvenu de Londres, le ministre anglais du ravitaillement a engagé des négociations avec le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande en vue d'obtenir de grandes quantités de viande. Les réserves de viande anglaises, qui ne suffisent que pour quelques semaines, sont presque totalement épuisées.

Le ravitaillement en viande provenant des agriculteurs britanniques ne couvre pas, de loin, les besoins, bien qu'on ait abattu des bêtes en masse.

D'autre part, le fait que deux navires frigorifiques, venant de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, ont été torpillés en route, a totalement bouleversé le programme du ministère du ravitaillement anglais. Les rations prévues ne peuvent plus être accordées, étant donné le manque de réserve.

— Clermont-Ferrand : Le total des souscriptions pour le Secours national atteint, pour le Puy-de-Dôme, près d'un million de francs.

Communiqué officiel italien

ROME, LE 8 JANVIER. — *Le Grand Quartier général des forces italiennes communique :*

Sur le front de la Cyrénaïque, activité de patrouilles et d'artillerie entre Bardia et Tobrouk.

Nos avions-torpilleurs ont lancé des torpilles sur un destroyer ennemi près de Sollum.

Nos formations d'avions de chasse et de combat ont attaqué au fusil-mitrailleur et aux bombes explosives des unités motorisées ennemies.

L'aviation ennemie a entrepris de nombreuses incursions sur différentes localités de la Cyrénaïque et sur des quartiers d'habitation de Tripoli. Il y eut quatre morts et environ dix blessés. Un appareil ennemi a été abattu par un de nos chasseurs en combat aérien.

Sur le front grec, actions de caractère local, durant lesquelles nous avons infligé de sérieuses pertes à l'ennemi et repoussé ses tentatives d'attaque sur nos positions avancées.

Des avions ennemis ont bombardé à plusieurs reprises, et sans causer de victimes, nos formations sanitaires. Trois appareils furent abattus en flammes.

Nos unités de la flotte ont ouvert le feu avec succès sur des localités et des voies de communication situées le long de la côte.

En Afrique orientale, la tentative de l'aviation ennemie de bombarder une localité en Erythrée, a échoué grâce à l'intervention immédiate de nos chasseurs.

ROUBAIX

VENDREDI 10 JANVIER :

Aujourd'hui: saint Paul; demain, saint Théodore.

Soleil: Lever à 9 h. 44; coucher à 16 h. 13.

Lune : Pleine le 13.

Sapeurs-pompiers: N° d'appel: 303.33

Caisse d'épargne: de 9 h. à 11 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance: de 14 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Les accidents de la circulation

Une septuagénaire est renversée par une moto, boulevard de Paris..

Hier mercredi, vers 18 h. 30 Mme veuve Niemegeerts, née Julie Florquin, 73 ans, domiciliée rue Coligny, 57, cour Beele, 4, passait boulevard de Paris, lorsque, à hauteur de la rue Dammartin, elle voulut traverser la chaussée en empruntant le passage clouté. Au même instant survint un motocycliste qui ne parvint pas à éviter la septuagénaire, et la projeta sur le sol. Relevée aussitôt par des témoins de l'accident, Mme Niemegeerts fut transportée à l'hôpital de la Fraternité où M. le docteur Descarpentries diagnostique une fracture ouverte de la jambe gauche.

...et une auto entre en collision avec une voiture hippomobile à l'angle des rues de la Mackellerie et de Mouvaux

Le même jour, vers 20 h. 20, un camion attelé de deux chevaux, appartenant aux Etablissements Prévat-Sibon et fils, et conduit par M. Jules Dierick, 42 ans, domicilié à Croix, rue des Ogiers, est entré en collision, à l'angle des rues de la Mackellerie et de Mouvaux, avec une voiture de tourisme.

Cette dernière a été quelque peu endommagée à l'avant, tandis que son conducteur était blessé superficiellement à la figure.

Enquêtes en cours.

AU RAVITAILLEMENT

LA VENTE DU BEURRE

La mairie communique:

AUX CONSOMMATEURS. — Nous leur rappelons qu'à partir de vendredi après-midi 10 janvier, ils devront se faire inscrire chez le commerçant de leur choix (marchand de beurre, épicier vendant du beurre, etc...). Munis de leur carte d'alimentation et des feuillets « matières grasses », ils demanderont leur inscription pour le nombre de rations auxquelles leur famille a droit. Le commerçant leur délivrera une carte de consommateur.

Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au dimanche 12 janvier.

AUX COMMERÇANTS. — Les crémiers, détaillants en beurre, épiciers possédant la carte F ou ayant déposé une demande de carte F devront, à partir de vendredi matin 10 janvier prendre des listes spéciales pour l'inscription de leur clientèle et des cartes de consommateurs, au service du ravitaillement, salle Watremez, rue de l'Hospice.

Les commerçants devront remettre ces listes au service du ravitaillement, mairie de Roubaix (entrée Grande-Place) pour le lundi 13 janvier, dans la matinée, dernier délai.

Les consommateurs et les commerçants qui négligeraient de s'inscrire ou de produire une déclaration de clientèle se verraient privés de leur approvisionnement en beurre.

Avis aux épiciers détaillants

D'autre part, le Comité d'approvisionnement et de répartition nous prie d'insérer:

Les détaillants devront déposer tous leurs tickets N° 15, collés par feuille de 100, chez leur grossiste, vendredi ou samedi, dernier délai, en indiquant les quantités de chocolat qui leur reste.

On espère rouvrir prochainement les cantines scolaires

Comme suite à notre entrefilet relatif aux cantines scolaires et à leur réouverture, si souhaitable en cette époque difficile, disons que depuis la reconstitution de l'administration municipale, MM. Demeyer, adjoint à l'Instruction publique et Vanovermeir, adjoint au ravitaillement, étudient cette question d'une façon toute particulière.

L'Administration municipale espère aboutir bientôt à un résultat heureux. La date de la réouverture sera, en temps utile, portée à la connaissance de la population par la voie du « Journal de Roubaix ».

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR n° 2, au Foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde :

Le mardi 14 janvier, de 6 h. à 12 h. pour la Grande-Rue (numéros 1 à 270 et 2 à 200); de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues Lacroix (numéros 1 à 101 et 4 à 92), Lavoisier, de Lannoy (numéros 1 à 39 et 2 à 44), place de la Liberté, rues Louis-Catrice et de la Poste.

Le mercredi 15 janvier, de 8 h. à 12 h. pour le quai de Lorient, les rues Magenta, du Maréchal-Foch, Montaigne, place et rue Nadaud, rues Notre-Dame des Victoires, de l'Ommelet (numéros 1 à 37), de la Tullerie. — De 14 h. à 17 h. 30 pour les rues de l'Ommelet (numéros 2 à 94), Parmentier, Pauvrée, Perrot, Pierre-de-Roubaix (numéros 1 à 11 et 2 à 22), de la Sagesse.

Le jeudi 16 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues Pellart, Pierre-Motte, boulevard de Strasbourg (numéros 1 à 87 et 2 à 126). — De 14 h. à 17 h. 30 pour la rue Edouard-Anseele (numéros 1 à 193).

Le vendredi 17 janvier, de 8 h. à 12 h. rue Edouard-Anseele (numéros 195 à 273). — De 14 h. à 17 h. 30, rue Ed.-Anseele (numéros 275 à 387).

Le samedi 18 janvier, de 8 h. à 12 h., rue Ed.-Anseele (numéros 2 à 138). — De 14 h. à 17 h. 30, rue Ed.-Anseele (numéros 140 à 284).

SECTEUR n° 7, à la cantine scolaire, rue Saint-Vincent-de-Paul :

Le mardi 14 janvier, de 8 h. à 12 h. pour les rues de Naples, Racine, boulevard de la République, place de la Patrie, rue de Remiremont. — De 14 h. à 17 h. 30 pour les rues de Rome, de Turin, de Saint-Omer, de Solférino, des Vosges.

SECTEUR n° 5, à l'ancienne école communale, angle des rues du Bois et des Fabricants :

Le lundi 13 janvier, de 8 h. à 12 h. rue d'Alger. — De 14 h. à 17 h. 30, rues d'Aveighem, de Biskra, de Blidah, du Caire, de Bône.

Le mardi 14 janvier, de 8 h. à 12 h., rues Delespaul, Edison, de l'Espierres, Grand'Rue (numéros 281 à 457 et 202 à 402), C. Hutin. — De 14 h. à 17 h. 30, rue de la Lainière, quai de Marseille, rues d'Avelghem, Masagran, du Mont-à-Leux, d'Oran, de Philippeville, des Pyramides, des Soies, quai de Rouen, rue de Thèbes, quais de Toulon et de Wattrelos, rue Papin.

Le mercredi 15 janvier, de 8 h. à 12 h., rue du Cartigny, place Chaptal — De 14 h. à 17 h. 30, quai de Cherbourg, rues de la Conférence, du Congo, de Constantine, Curie.

SECTEUR n° 8, à l'ancienne école communale, angle des rues du Bois et des Fabricants :

Le mercredi 15 janvier, de 8 h. à 12 h., place d'Amiens, rue des Arts, impasse des Arts, avenue Voreux. — De 14 h. à 17 h. 30, rues Bell, Brésin, du Brondeloir, boulevard de Cambrai, rue Mirabeau.

Le jeudi 16 janvier, de 8 h. à 12 h., rues de l'Industrie, d'Italy, Heilmann. — De 14 h. à 17 h. 30, rue de Lille (numéros 67 à 255 et 8 à 236), boulevard Montesquieu, rue Morse.

Le prix du charbon est fixé à 30 fr. 60 les 100 kilos.

Les travailleurs effectuant moins de 24 heures par semaine peuvent bénéficier du chômage partiel

Les travailleurs effectuant moins de 24 heures de travail par semaine, peuvent toucher les secours de chômage partiel.

Pour y avoir droit, il faut: 1° que toute l'usine ou partie d'usine soit atteinte par le chômage à l'exception, bien entendu, des ouvriers effectuant les travaux d'entretien indispensable; 2° avoir chômé huit jours au minimum dans les quatre semaines qui précèdent immédiatement la mise en chômage; 3° présenter un certificat de l'employeur en bonne et due forme, indiquant le nombre d'heures effectuées, ainsi que le montant du salaire.

Les secours sont payables chaque semaine. La semaine est comprise entre le lundi et le samedi; en aucun cas, il ne peut être payé de secours de chômage partiel pour des semaines précédentes.

Avis aux victimes civiles de la guerre

Les victimes civiles de la guerre 1939-40, indigentes ou non, sont informées que le Service départemental d'assistance médicale gratuite ne pourra acquitter les règlements des dépenses engagées, à compter du 1er janvier 1941, qu'à la condition que les soins médicaux, pharmaceutiques et orthopédiques, aient été donnés par des praticiens agréés par le préfet, et que les hospitalisations aient été effectuées dans les établissements publics du département.

A la colonie belge de Roubaix et environs

Dimanche 12 janvier, de 10 à 12 h., au siège, 126, rue de la Gare, le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour tous renseignements et pour présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

CONSULTATIONS PRÉNATALES le samedi 11 janvier, de 14 à 16 h., à la maternité municipale, 2, place Pénelon, sous la direction de Mme Houtaux, sage-femme de l'établissement.

L'ALLOCATION AUX ANCIENS COMBATTANTS DE 50 ANS. — Par suite de la suspension de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre, les intéressés nés jusqu'au 30 janvier 1891, pourront s'adresser à la mairie (3e guichet) pour la constitution de leur dossier. Se munir des pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

FÉDÉRATION DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — Dimanche 12 janvier, de 10 h. à midi, permanence pour tous renseignements au siège, café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Meulenge à Croix.

TOURNÉE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le samedi 11 janvier, de 14 à 15 heures.

AVIS AUX CHOMEURS SECOURUS. — Les chômeurs secourus habitant Wasquehal ou Flers et se trouvant dans l'une des catégories ci-dessous sont tenus de se présenter d'urgence au bureau de placement, 10, rue des Lilas (quartier Pharos) à Wasquehal, munis de leurs papiers d'identité, titres de pension, carte de combattant ou feuille de démobilisation : 1° mutilés de guerre, 2° anciens combattants, 3° démobilisés, 4° veuves de guerre.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — L'établissement des certificats de vie aura lieu à la mairie (3e guichet), en vue de la perception des allocations trimestrielles, le 1er février. Se munir du livret.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Les vieillards bénéficiaires d'une allocation mensuelle, dont la carte grise est terminée depuis fin décembre, sont priés d'en demander le renouvellement à la mairie (3e guichet).

PAIEMENT DE SECOURS DIVERS. — Demain vendredi 10 janvier, paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources : pour le Cateau, de 9 h. à 11 h. 30 à la salle des fêtes, rue de Roubaix; pour le Centre, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le même jour de 14 à 17 h., dans l'ordre habituel. Les réclamations ne seront reçues que le lendemain samedi 11 janvier, de 8 h. 30 à 9 h. 30, au bureau de placement, 16, rue des Lilas (quartier Pharos).

WATTRELOS

Des poulets au ravitaillement

A partir du jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 janvier des poulets à raison d'un pour 4 personnes, seront mis en vente chez les marchands de volailles, beurre et oeufs, bouchers-charcutiers et autres détaillants de 14 h. à 17 h. au siège de la société 30, Grande-Rue, Roubaix.

Ces paiements seront pointés par ordre alphabétique aux jours ci-après : le 11 janvier pour ceux dont les noms commencent par les lettres A. B. C.; le 13 janvier pour la lettre D; le 25 janvier pour les lettres E à M; le 8 février pour les lettres N à W.

Ces paiements seront également faits au siège de la société, 30 Grande-Rue, Roubaix, de 14 h. à 17 h.

ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Dimanche prochain 12, à 11 h., réunion du comité-directeur.

DU COMBUSTIBLE... SANS PASSER PAR LE « CONSORTIUM CHARBONNIER » ! — M. Henri Salembier, 70 ans, négociant en bière, domicilié 27, boulevard de Beaurepaire, a signalé à la police qu'au cours de la nuit de mardi à mercredi, des inconnus avaient pénétré par effraction dans les locaux de l'ancienne « Brasserie de Beaurepaire », au numéro 25, et emporté une certaine quantité de charbon.

« ELLES » PLAISENT TOUJOURS AUTANT ! — La bicyclette que M. Charles Dervaux, 48 ans, courtier-juré, demeurant à Tourcoing, avenue Gustave-Dron, 90 avait déposée, hier mercredi, vers 15 h. 30, dans le hall de la Fédération industrielle et commerciale, rue de l'Hôtel-de-Ville, a tenté la cupidité d'un inconnu que la police recherche.

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYÉS DE ROUBAIX. — La première distribution de secours aux familles des prisonniers se fera le samedi, de 14 h. à 17 h., à la Bourse du travail, boulevard de Belfort (2e étage, porte 10). Se munir de la carte syndicale 1939 de l'intéressé et d'une pièce justifiant qu'il est prisonnier.

CROIX

L'assemblée de la Société de secours mutuels Saint-Pierre

Le dimanche 12 janvier, à 10 h. 15, aura lieu, au siège, Café Saint-Pierre, une assemblée sous la présidence de M. Paul Delannoy-Roussel, président d'honneur, et de M. Maurice Gibon, président de la section des Mutilés de Roubaix. A l'ordre du jour: élection d'un président.

La matinée au profit des prisonniers

Ainsi que nous l'avons annoncé, une matinée artistique, placée sous le patronage de Mme Carles, sera donnée le 12 janvier, à la salle des fêtes de Croix, à 14 h. 45, au profit de l'Œuvre des prisonniers de guerre de Croix.

Au programme, une délicieuse comédie de Noël Drancés, « Dolly », remplira la première partie de la séance.

Toute une pléiade d'artistes donneront leur concours à cette séance : Robervyl, le baryton si apprécié; Minabo, le réputé fantaisiste; Jules Beaven, le comique siffleur; André Demolin, pianiste jam-hot; Albert Debuchy, basse chantante; le jeune fantaisiste Tréha.

La location bat son plein et rencontre un gros succès. Les personnes qui veulent une place feraient bien de se hâter.

La salle sera trop petite pour contenir tous les spectateurs qui tiennent à s'associer à cette œuvre de solidarité envers nos prisonniers.

La location reste ouverte à la mairie, bureau de l'aide aux prisonniers, au rez-de-chaussée, aux prix de : 15 fr., 10 fr., 8 fr. et 4 fr.

Le mouvement de la population

Le bureau de l'état civil a enregistré, durant l'année 1940, 145 naissances, dont 80 du sexe masculin et 65 du sexe féminin. Il y eut 191 décès. Il a été procédé à 75 mariages.

Sur les 145 naissances enregistrées, 49 se sont produites à la maternité.

WASQUEHAL

Sport et bienfaisance à la salle des fêtes du Centre

Le comité des Pingouins Ping-Pong club du centre dont la devise est « bienfaisance », nous prie de rappeler à la population que c'est le dimanche 12 janvier, à partir de 15 h., que se déroulera en la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le grand tournoi de ping-pong organisé au profit des cuisines populaires de la commune.

L'actif comité organisateur s'est dépensé sans compter pour assurer la réussite de cette journée de bienfaisance et de sport.

On sait que les plus grandes équipes de la région sont engagées dans ce tournoi qui promet d'obtenir le plus vif succès.

Malgré l'importance du programme, le prix d'entrée est fixé à 0.95 seulement. Le premier match commencera à 15 h.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les certificats d'admission comportant les coupons de paiement pour le premier trimestre 1941 viennent de parvenir à la mairie. Ils seront remis aux intéressés demain vendredi 10 janvier, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h. sur remise de la feuille périmée expirée le 31 décembre.

PAIEMENT DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES LICENCES demain vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

COURS DE SOLFÈGE ET D'INSTRUMENTS. — Ce soir jeudi, à 18 h., cours gratuit de solfège et d'instruments au siège de l'harmonie J.-B. Lepers, café de l'Eclusa, 17, rue Jean-Macé, où on peut présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

CONSULTATIONS PRÉNATALES le samedi 11 janvier, de 14 à 16 h., à la maternité municipale, 2, place Pénelon, sous la direction de Mme Houtaux, sage-femme de l'établissement.

L'ALLOCATION AUX ANCIENS COMBATTANTS DE 50 ANS. — Par suite de la suspension de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre, les intéressés nés jusqu'au 30 janvier 1891, pourront s'adresser à la mairie (3e guichet) pour la constitution de leur dossier. Se munir des pièces militaires, acte de naissance sur papier libre et carte du combattant.

FÉDÉRATION DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — Dimanche 12 janvier, de 10 h. à midi, permanence pour tous renseignements au siège, café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Meulenge à Croix.

TOURNÉE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la disposition des contribuables à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le samedi 11 janvier, de 14 à 15 heures.

AVIS AUX CHOMEURS SECOURUS. — Les chômeurs secourus habitant Wasquehal ou Flers et se trouvant dans l'une des catégories ci-dessous sont tenus de se présenter d'urgence au bureau de placement, 10, rue des Lilas (quartier Pharos) à Wasquehal, munis de leurs papiers d'identité, titres de pension, carte de combattant ou feuille de démobilisation : 1° mutilés de guerre, 2° anciens combattants, 3° démobilisés, 4° veuves de guerre.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — L'établissement des certificats de vie aura lieu à la mairie (3e guichet), en vue de la perception des allocations trimestrielles, le 1er février. Se munir du livret.

ASSISTANCE AUX VIEILLARDS. — Les vieillards bénéficiaires d'une allocation mensuelle, dont la carte grise est terminée depuis fin décembre, sont priés d'en demander le renouvellement à la mairie (3e guichet).

PAIEMENT DE SECOURS DIVERS. — Demain vendredi 10 janvier, paiement des secours de chômage et aux familles privées de ressources : pour le Cateau, de 9 h. à 11 h. 30 à la salle des fêtes, rue de Roubaix; pour le Centre, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, le même jour de 14 à 17 h., dans l'ordre habituel. Les réclamations ne seront reçues que le lendemain samedi 11 janvier, de 8 h. 30 à 9 h. 30, au bureau de placement, 16, rue des Lilas (quartier Pharos).

Chronique régionale

Un magasin de confection détruit par le feu, à Lille

LES DÉGATS SONT TRÈS IMPORTANTS

Jeudi vers 7 h. 30 un incendie a éclaté dans un magasin de confections « Au Royal Tailor », situé rue Nationale, aux n°s 65-67 et exploité par MM. René Figue et Cie. Malgré la promptitude des secours, le magasin et ses deux étages où étaient entreposées d'importantes quantités de marchandises et des vêtements confectionnés ont été complètement détruits.

Le feu, a gagné ensuite le premier étage de l'immeuble voisin occupé par trois locataires qui évacuèrent leurs appartements dès la première alerte. Après une heure et demie d'efforts, le feu a pu être circonscrit.

L'alarme

Vers 7 h. 30, des passants intrigués par des craquements qui se faisaient entendre au rez-de-chaussée du magasin alertèrent le gérant des établissements Clavery, contigu au « Royal Tailor » et donnèrent l'alarme.

Sur ces entrefaites, arrivait le premier coupeur de la maison, M. Maurice Gloriod, qui possédait les clefs du magasin. Il était 8 h. 5. La veille,

Figue avait fermé lui-même les portes de son établissement, sans rien remarquer d'anormal.

A peine M. Gloriod eût-il ouvert la porte d'entrée qu'un appel d'air se produisit et des flammes d'une extrême violence s'élevèrent du brasier qui devait couver depuis le début de la nuit.

En un clin d'œil, l'incendie fit rage dans l'immeuble déjà ancien et se propagea aux étages, trouvant dans les tissus un aliment facile.

La lutte contre le feu

Les pompiers des casernes Malus et Bouvines, alertés, arrivaient bientôt sur les lieux, sous le commandement du commandant Viseur. Le froid rendait la manœuvre des lances difficile; l'eau gelant sur le sol et la pression étant alors trop faible. Après dix minutes d'attente, la pression fut suffisante pour attaquer le feu qui faisait rage. Dix lances furent mises en action et, bientôt, l'incendie attaqué par trois côtés diminuait d'intensité, cependant qu'une fumée épaisse et d'innombrables flammèches se répandaient dans le ciel.

Les causes du sinistre

D'après les premières constatations de l'enquête, on croit que le feu a pris naissance, par suite de l'explosion dans la cave, de la chaudière du chauffage central, installée depuis un mois et demi environ. Les tissons enflammés ont dû mettre le feu aux matériaux entassés en cet endroit. Celui-ci a dû couver toute la nuit et embraser le plancher du magasin, lorsque, ainsi que nous le disons plus haut, M. Gloriod eût ouvert la porte d'entrée du magasin.

Les dégâts non encore évalués sont très importants. L'immeuble est complètement détruit ainsi que les ateliers situés au fond. D'autre part, l'immeuble contigu a aussi beaucoup souffert.

D'importantes quantités de drap ont été brûlées ainsi que des vêtements confectionnés. Rien, pour ainsi dire, n'a pu être sauvé

Une cinquantaine d'ouvriers vont être de ce fait réduits au chômage

Sur les lieux du sinistre, on remarquait la présence de MM. Carles, préfet; Depis, procureur de la République; Dehove, maire de Lille; Boulanger, juge d'instruction; Valbrun, secrétaire au Parquet; Rochat, commissaire central; Laroche, commandant les gardiens de la paix; Blandin, commissaire de police du 2e arrondissement et Aupert, secrétaire, ainsi que les autorités allemandes.

Une affluence importante de curieux, maintenue à distance par un cordon d'agents, assista aux diverses phases de la lutte contre l'incendie dont les lueurs illuminèrent le ciel dans la clarté incertaine du matin.

Un tragique accident dû au verglas à Boulogne-sur-Mer

La neige, qui recouvrait le sol, rendait plus glissante encore la rue de Saint-Omer, à Boulogne-sur-Mer. Un convoi automobile composé d'un tracteur et de deux remorques chargées, descendait cette artère pour gagner la ville. Au carrefour existant au « Dernier Sou », le tracteur monta sur le trottoir et alla s'écraser contre le mur d'un débit de tabac. Plusieurs personnes qui passaient à ce moment furent renversées.

On organisa des secours. Un soldat allemand et Mme Marcq, 53 ans, demeurant 55, rue du Camp de Droite, à Boulogne-sur-Mer avaient été tués; Mme Rachel Cuegnet était blessée.

Le chauffeur, M. Victor Hermans, 37 ans, sujet belge, a été mis en état d'arrestation jusqu'à la fin de l'enquête.

LILLE

Le terminus des lignes de tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing sera modifié à partir de demain vendredi

L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing nous informe qu'à partir du vendredi 10 janvier, la physionomie des lignes de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, place du Théâtre à Lille, sera modifiée.

Les trains à destination de Roubaix stationneront le long du quai numéro 3, affecté jusqu'à présent aux navettes et aux voitures allant à Marcq. Réciproquement, les navettes St-Ma